



Master Droit pénal et sciences criminelles

Droit des victimes

Responsable	Descriptions	Informations
Philippe BONFILS philippe.bonfils@univ-amu.fr	Code : DSCB32 Nature : Domaines : Droit, Économie, Gestion, Sciences humaines et sociales	Composante : Faculté de Droit et de Science Politique Nombre de crédits :

CONTENU

Introduction

I Partie – Le statut pénal de la victime (la partie civile)

Chapitre 1 – L'accès à la qualité de partie civile

Section 1 – Les conditions d'accès à la qualité de partie civile

Section 2 – Les modalités de l'accès à la qualité de partie civile

Chapitre 2 – Le statut de la partie civile

Section 1 – Droits de la partie civile

Section 2 – Responsabilité de la partie civile

II Partie – Le statut civil de la victime (l'action civile)

Chapitre 1 – L'action civile

Section 1 – Les caractères génériques de l'action civile

Section 2 – Les caractères spécifiques de l'action civile

Chapitre 2 – Les recours en indemnisation

Section 1 – La CIVI

Section 2 – Le SARVI

MODALITÉS D'ORGANISATION

Cours magistral

BIBLIOGRAPHIE, LECTURES RECOMMANDÉES

C. Ambroise-Castérot et Ph. Bonfils, Procédure pénale, PUF, 2^{ème} éd., 2018

PRÉ-REQUIS OBLIGATOIRES

Droit pénal général

Procédure pénale

VOLUME HORAIRE

- Volume total: 28 heures
- Cours magistraux: 27.5 heures

CODES APOGÉE

- DSCB04B [ELP]

M3C

Aucune donnée M3C trouvée

POUR PLUS D'INFORMATIONS

[Aller sur le site de l'offre de formation...](#)



Dernière modification le 02/10/2023